



**Appel à candidatures pour une mission de professeur relais DAAC
auprès de la Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Education (temps plein, décharge
complète)**

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme Marie DELOUZE – Tel : 04 42 93 88 41 – Mail : ce.daac@ac-aix-marseille.fr

Recrutement d'une enseignante ou d'un enseignant du **second degré** de l'**enseignement public**, assurant une mission à **temps plein** (35h) de conception, d'accompagnement et de promotion des projets menés en partenariat avec la Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Education, reconnue d'utilité publique.

L'enseignante ou l'enseignant sera choisi(e) pour ses compétences pédagogiques, sa connaissance du milieu scolaire, du domaine de l'éducation artistique et culturelle, ainsi que des modalités du travail en partenariat avec des structures culturelles.

La proximité géographique avec le territoire concerné (Aix-en-Provence) est requise afin d'assurer une présence régulière auprès de la structure culturelle et des établissements scolaires concernés par les actions.

La mission représente un temps plein (35h) avec une possibilité de télétravail sur une journée. Le professeur bénéficie de l'ensemble des vacances scolaires. Un temps partiel est éventuellement possible (demi-décharge) si cette modalité intéresse certains candidats. Dans ce cas, le poste sera partagé entre deux professeurs (2,5 jours chacun).

MISSION GENERALE

Sous l'autorité de la Déléguée académique à l'action culturelle, il ou elle assurera la mission de professeur relais DAAC.

CONNAISSANCES ATTENDUES

- les textes officiels et de référence relatifs à l'éducation artistique et culturelle
- les grandes priorités nationales et académiques en matière de politique éducative et culturelle
- les composantes du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève, le référentiel national de compétences du parcours d'éducation artistique et culturelle et les différents dispositifs artistiques et culturels scolaires proposés
- les priorités éducatives et citoyennes du Plan national de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine 2023-2026

COMPETENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES

- savoir concevoir et animer des actions de formation
- savoir produire des supports pédagogiques à destination des enseignants
- maîtriser les outils de communication et d'information

QUALITES RECHERCHEES

- avoir une aisance écrite, orale et relationnelle
- savoir gérer le suivi de plusieurs projets en même temps
- s'inscrire dans une démarche collective de projet

- savoir travailler en équipe pluridisciplinaire
- manifester une appétence pour les sciences humaines et sociales

MISSIONS SPECIFIQUES

- Encadrement des dispositifs spécifiques portés par la Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Education en partenariat avec la DAAC
- Informer le milieu scolaire des activités et des ressources proposées par la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Education et promouvoir sa fréquentation par les enseignants et leurs élèves
- Être force de proposition dans les projets menés
- Favoriser l'émergence d'un nouveau réseau d'enseignants participant
- Préparation, animation et compte rendu des journées de formation

Cette mission est annuelle, et sera effective pour l'année scolaire 2025-2026 à compter du **1er décembre 2025**.

Elle pourra être renouvelée en fonction du premier bilan établi en juin 2026.

Les enseignant(e)s souhaitant candidater sont invité(e)s :

- à prendre contact avec Mme Emmanuelle AUBOUIN : daac.patrimoine@ac-aix-marseille.fr
- à transmettre par voie hiérarchique et par voie électronique, **avant le 15 novembre 2025** à ce.daac@ac-aix-marseille.fr, un dossier constitué des documents suivants :

- curriculum vitae
- lettre de motivation
- dernier rapport d'inspection
- avis circonstancié du chef d'établissement
- toute pièce annexe pouvant soutenir la candidature

Les enseignant(e)s dont la candidature sera retenue seront convoqué(e)s pour un entretien à la DAAC la semaine du 24 novembre 2025. Ils recevront un ordre de mission.

Pour tout renseignement :

Tel : 04 42 93 88 41

Mail : ce.daac@ac-aix-marseille.fr

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille